



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 19 décembre 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 13 décembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au maire.
M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD à Mme COSTA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, M. FILONI à Mme OTTAVY, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à M. SBRAGGIA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélie Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 19 décembre 2016

Délibération N°2016/340

Réalisation d'un schéma opérationnel de secteur pour le quartier des jardins de l'empereur dans le cadre de la stratégie « Investissement Territorial Intégré » portée par la communauté d'agglomération du pays ajaccien

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Eu égard à ses compétences et d'un commun accord avec la Ville d'AJACCIO- son principal partenaire public- la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) s'est positionnée comme Organisme Intermédiaire afin de mettre en œuvre une stratégie « Investissement Territorial Intégré » (ITI), dans le cadre de l'appel à projet lancé en avril 2015 par l'autorité de gestion du PO FEDER 2014 – 2020 (Collectivité Territoriale de Corse).

L'ambition de la CAPA, à travers ce dispositif, est de porter un projet de développement urbain et durable au service du bien-être de ses habitants. L'ITI est donc un levier financier important pour la CAPA, lui permettant de renforcer la coordination entre les acteurs de son territoire par la mise en cohérence de projets multithématiques autour d'un objectif commun partagé. A cette fin, elle a proposé la mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial urbain soutenable et a obtenu -au regard- une enveloppe de 4,9 M € de FEDER, par décision du Conseil Exécutif du 8 mars 2016.

L'opération consiste en la réalisation d'une étude relative à la mise en œuvre d'un schéma opérationnel de secteur concernant les Jardins de l'Empereur, ce quartier ayant été retenu en tant que quartier prioritaire de la nouvelle géographie de la politique de la ville. L'objectif est de réduire les inégalités connues dans ce quartier par rapport au reste de l'aire urbaine.

De cette manière l'opération s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie développée par la CAPA dans le cadre de l'ITI et dans l'Axe 6 du Programme Opérationnel FEDER, priorité d'investissement 9b, qui vise à fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines. L'opération participe à la réintégration des populations vulnérables dans la dynamique de développement intégré des territoires urbains et garantit ainsi la cohésion sociale.

Le schéma opérationnel des Jardins de l'empereur a vocation à définir les transformations envisagées dans le quartier afin d'améliorer le cadre de vie de la population. Il consiste en la réalisation d'une étude sur ce secteur permettant la mise en œuvre d'un projet structurant, ainsi que de ses actions élémentaires. Cela répond au besoin de définir la dimension urbaine du projet de quartier, sur la base du diagnostic partagé réalisé dans le cadre du contrat de ville.

En complément de l'intervention du FEDER, il est à noter que la CAPA ainsi que l'Etat appuient la démarche entreprise par la Ville en apportant un soutien financier à cette opération.

Le Coût total prévisionnel de cette opération s'élève à hauteur de 200 000 € (Coût total de l'opération HT) et son plan de financement prévisionnel est le suivant :

FEDER	90 000,00	45 %
Etat (ANAH)	50 000,00	25 %
CAPA	20 000,00	10 %
Commune d'Ajaccio	40 000,00	20 %
Coût total de l'opération HT	200 000,00	10,0%

La mise en œuvre du schéma opérationnel de secteur du quartier des Jardins de l'Empereur débutera au premier semestre 2017 et s'échelonnera sur 33 mois. La réception de l'étude finalisée est fixée à mai 2019.

Le phasage de l'opération est prévu comme suit :

2^{ème} semestre 2016 : délibération du conseil municipal et approbation du projet

Du 1^{er} semestre 2017 au 2^{ème} semestre 2017 : rédaction et lancement de la consultation

Du 2^{ème} semestre 2017 au 1^{er} semestre 2019 : réalisation de l'étude

Mai 2019 : réception de l'étude

Afin de permettre la mise en œuvre de cette opération, l'inscription des crédits nécessaires est proposée dans l'annexe 1 au présent rapport.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'Autoriser Monsieur le Député-maire à solliciter les subventions auprès des différents co-financeurs selon le plan de financement décliné supra et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. Pierre Pugliesi, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 19 décembre 2016,

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Monsieur le Député-maire à solliciter les subventions auprès des différents co-financeurs selon le plan de financement décliné supra et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161219-2016_340-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2016

Publication : 23/12/2016

Pour l'autorité Compétente
par délégation



**POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE-MAIRE**

Laurent MARCANGELI

Page 3 sur 3